

Contrexéville INFOS

la Ville

#09 - AVRIL 2024

ÉDITO

Chère Contrexévilaise, cher Contrexévillois,

Avec l'arrivée du printemps, notre belle ville reprend des couleurs et commence à accueillir curistes et touristes.

Les réservations à l'établissement thermal et dans les structures d'accueil sont d'un très bon niveau. Tout est prêt pour confirmer, après l'excellente saison 2023, l'attractivité de Contrexéville.

En parallèle, la municipalité a construit un budget ambitieux, et ce malgré tous les aléas.

Vous en trouverez une synthèse dans ce magazine.

Parmi les projets qui doivent voir le jour cette année, je peux citer la réalisation du citystade porté par le conseil municipal des jeunes, en lien avec la population et le centre social « la Toupie » la requalification et l'extension du parc de jeux dans le quartier du Hazau, la poursuite des travaux de rénovation dans les écoles, l'amélioration de l'éclairage public, la prise en charge de l'état sanitaire de nos forêts avec un reboisement très important de 3 200 arbres capable de mieux résister aux maladies et à la sécheresse ...

La saison sera également placée sous le signe de l'animation et de la culture avec une programmation éclectique, pour exemple et pour le lancement, le concert donné par la violoncelliste Olivia Gay et le pianiste Aurélien Pontet, qui se produisent en France et en Europe avec un concept inédit qui sera donné dans le parc thermal le 4 mai.

Sachez, qu'avec la municipalité, je suis pleinement engagé pour faire évoluer Contrexéville.

Luc Gerecke, Maire de Contrexéville

VIE CULTURELLE

TEMPS FORTS 2024

Une année riche en événements

Avec l'arrivée du printemps, le mois de mai est synonyme d'ouverture de saison thermique à Contrexéville.

Pour cette année 2024, la municipalité a fait le choix de multiplier les temps forts et ainsi placer la saison sous le signe de la culture et du divertissement et plaçant la nature au premier plan.

Outre les événements organisés par les associations et partenaires locaux, le service manifestations - vie associative a programmé 2 nouveaux temps forts : « **Rendez-vous au parc** » le 4/5 mai et « **Scènes d'été** » le 17/18 août.

Tous 2 prendront place dans le parc thermal et allieront musique et nature afin de faire vivre une expérience artistique unique aux spectateurs.

Pour l'ouverture de saison, venez découvrir « Rendez-vous au parc » : un récital de musique classique en forêt, au profit de la forêt. Démarche citoyenne et artistique, mêlant musique classique et nature. Envisager le projet un peu fou d'amener la musique au cœur de la forêt pour reverser les recettes à différents projets de préservation des forêts. « Le Silence de la Forêt » fait référence à l'œuvre éponyme de Dvorak ainsi qu'à la tristesse suscitée par le désastre des méga feux qu'a connu la France dernièrement. C'est une démarche artistique et citoyenne pour la sauvegarde de nos forêts portée, par la violoncelliste Olivia Gay, artiste de renommée internationale.

Au programme de cette saison culturelle : du cinéma, de la musique classique, du sport, de la nature, de l'art ... et un peu de magie pour la fin d'année.

De mai à décembre : exposition de plein air - Parc thermal

21 avril : La tournée des grandes gueules - Espace Chédid

4 et 5 mai : Rendez-vous au parc - Parc thermal

14 et 15 juin : Festi'folies - Parc thermal

16 juin : Cross triathlon - Lacs de la Folie

19 juin : Partir en livres - Parc thermal

22 juin : Toupie or not Toupie - Parc thermal

28 juin : Chantons en bonne compagnie - Espace Chédid

8 au 14 juillet : Grand Est Open 88 - Parc thermal

14 juillet : Fête Nationale - Parc thermal

19 et 20 juillet : Festi'folies - Parc thermal

17 et 18 août : Scènes d'été - Parc thermal

13 au 15 septembre : 10e Fête de l'automne - Parc thermal

21 et 22 septembre : Fête patronale et fête de la bière et de la choucroute - Parc thermal

Octobre/novembre : Rencontres avec ... l'Égypte - Médiathèque André-Malraux

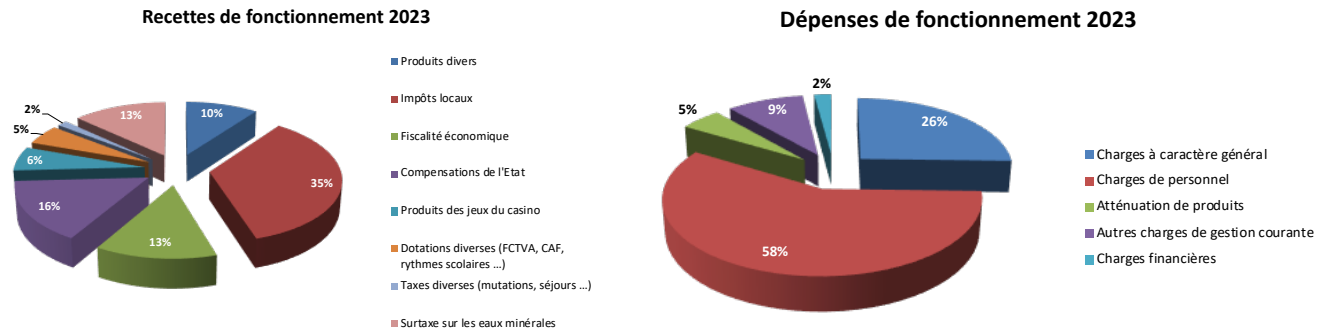
1er décembre : St Nicolas - Site des lacs



FINANCES

BILAN 2023 ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Dépenses et recettes de fonctionnement 2023 :



Dotations de l'Etat et recettes en baisse :

- Hausse du produit des impôts locaux et de la fiscalité reversée par l'Etat (+ 61 000€ entre 2023 et 2024). **Les taux des 4 taxes directes locales seront maintenus au même niveau que les années précédentes** (cependant, la base fixée annuellement par les services de l'État augmente de 3,9%).
- Alors qu'en 2017, elle avoisinait encore les 2 millions d'euros, **la surtaxe sur les eaux minérales est depuis en constante baisse** pour s'élever à un peu plus d'un million d'euros en 2023. Elle passera sous ce seuil pour 2024 avec une estimation à 780 000€, soit une baisse prévisible de 28% par rapport à 2023.
- A contrario, le nouveau contrat de concession pour l'exploitation du casino négocié en 2022 a permis à la commune de percevoir un produit brut des jeux en belle progression. L'estimation pour 2024 est de 520 000 €.



Une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui porte ses fruits :

- L'augmentation des coûts de l'énergie se monte à 500 000€ pour 2023. Les efforts mis en place dès l'annonce des fortes hausses permettent de diminuer les consommations d'énergie. L'estimation des coûts pour 2024 est similaire.
- Le niveau de subventions accordées aux associations est maintenu.

L'impact des décisions du gouvernement sur les charges de personnel :

Ce poste de dépenses est en hausse de 5,25%. Il a subi principalement les effets des décisions prises au niveau national (revalorisation du point d'indice +1,5% en juillet 2023 annoncée après le vote des budgets des collectivités, revalorisation de grilles indiciaires). Aucun départ en retraite n'a eu lieu en 2023. La commune a été contrainte de procéder à des remplacements temporaires d'agents communaux suite à des arrêts maladie pour de lourdes pathologies.

Il est rappelé qu'à effectif constant, l'application automatique du Glissement Vieillesse Technicité augmente le coût de la masse salariale chaque année.

Le plan pluriannuel d'investissement 2024-2026 :

- Sécurisation de la ressource en eau et économies d'eau, poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires (thermique, qualité de l'air, réseau internet), rénovation du complexe sportif, amélioration de l'éclairage public.
- La poursuite des opérations identifiées en 2024 :
établissement thermal (installation d'un dispositif de désinfection par UV et installation de soins par étuves aux thermes, rénovation du bâtiment abritant l'office de tourisme), voirie (reprise contre-allée rue du 11 septembre en coordination avec le chantier de l'EHPAD, réfection du parvis de la gare et poursuite des travaux de mises aux normes PMR des bâtiments communaux).
- Revitalisation Centre Bourg : démolition d'immeubles vétustes et dégradés rue Division Leclerc et rue Bagard, participation aux travaux de création de la voie douce entre Vittel et Contrexéville reliant les deux gares

Des indicateurs incitant à la prudence :

- La commune poursuit son désendettement (taux d'endettement de 7,9% en 2023 contre 8,38% en 2022)
- L'épargne nette (épargne disponible pour investir une fois la dette remboursée) est positive (455 000€ en 2023)
- Le niveau de trésorerie est stable mais reste fragile
- Pas d'emprunts sur 2023 ni 2024 sur le budget général. Un emprunt prévu pour le financement des travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable.

SOCIAL

CCAS : UNE ÉQUIPE ENGAGÉE, À L'ÉCOUTE, AVEC DES NOUVEAUX PROJETS À VENIR

Le centre communal d'action social est un établissement public administratif proposant écoute, soutien et accompagnement pour toute personne résidant à Contrexéville.

Son équipe s'engage au quotidien afin de mettre en oeuvre la politique sociale de la municipalité, lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles, grâce à des solutions adaptées aux difficultés de chacun.

Véritable service de proximité, le CCAS accompagne les Contrexévillois dans :

* l'accès aux aides légales : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Revenu de Solidarité Active (RSA), Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées (ASPA), Allocation Adulte Handicapé (AAH)...

* les démarches du quotidien : s'informer sur les aides, la retraite ...

En 2023, les agents ont accueilli et orienté plus de 250 foyers, et les ont aidé à faire face à certains aléas de la vie (gestion du budget, mobilisation d'aides) ou encore aux soucis de logement (demande de logement, hébergement d'urgence, domiciliation, logement insalubre ...)

Le développement d'un pôle seniors

Le pourcentage de Contrexévillois de plus de 60 ans est en constante progression, pour atteindre aujourd'hui 33% de la population locale. Aussi, il était important pour le CCAS de développer de nouveaux outils d'accompagnement et de soutien à destination des seniors.

Les membres du conseil d'administration ont validé la mise en place d'un pôle seniors qui propose des activités intergénérationnelles avec les petits Stan (périscolaire de l'école élémentaire), des ateliers thématiques autour de la santé, du numérique ... et même des séjours.

Le repas annuel des aînés n'aura plus lieu en fin d'année mais se tiendra désormais au printemps. Cette année, il aura lieu le jeudi 23 mai prochain.

Des bons cadeaux utilisables chez les commerçants contrexévillois remplacent les colis de fin d'année.

Attention, en 2024, plus d'invitation dans les boîtes aux lettres. Désormais, vous devez vous inscrire pour bénéficier des actions mises en place.

Les inscriptions au repas et/ou aux bons cadeaux se tiendront les 15 et 16 avril, dans les locaux du CCAS, 156, rue Alexis Oudin. Prévoir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

*Repas des aînés
2024*



**Jeudi 23 mai 2024 à 12h
Salle Brassens, espace Chérid**

pour les Contrexévillois de 70 ans et plus

*Pour les personnes ne pouvant participer,
un bon cadeau peut leur être attribué.*

**Inscription obligatoire
pour le repas / bon cadeau**

**Lundi 15 et mardi 16 avril 2024
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

**au CCAS / MOSAIC
156, rue Alexis Oudin**

**par téléphone : 03 56 10 00 16
par mail : accueil.ccas@contrexeville.fr**

*Apporter un justificatif de domicile
(plus de 6 mois) et une pièce d'identité.*

Conception : ARI - Maire de Contrexéville ; CP - maire de Contrexéville, DR, Adobe stock

ENVIRONNEMENT

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARBORICOLE

Depuis le mois de février dernier, le service des espaces verts poursuit la démarche d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré.

Alors qu'une partie des agents à la lourde tâche de couper les arbres malades situés en centre-ville, l'autre partie se lance activement dans la plantation de 1600 arbres autour du lac supérieur de la Folie.

Dans le cadre du programme de gestion différenciée des espaces verts et en prolongement des plantations de l'année précédente, la commune a choisi d'acquérir 800 pieds d'arbres de différentes essences chez Naudet, ainsi que 800 autres à la ferme Caché située à Grandrupt.

En parallèle cette initiative en régie, l'ONF se joint à l'effort en procédant à la plantation de 1800 autres arbres, subventionnés à 100 %. 11 essences ont été minutieusement sélectionnées pour cette opération afin de mieux résister aux changements climatiques.

L'ONF procède à des travaux d'abattage d'arbres malades sur différentes parcelles situées autour des lacs.

A noter que la commune est engagée, depuis 2003, dans une démarche de certification PEFC de sa forêt. Renouvelée régulièrement, l'adhésion marque l'engagement de la collectivité à respecter et faire respecter des règles de gestion forestière durable.



URBANISME

TRAVAUX EN COURS ET RÉALISÉS



Nettoyage de la place des fontaines vertes



Abattage des tilleuls rue Jean Moulin



Remise à neuf du podium



Nouveaux supports de communication



Abattage arbres malades - site des lacs

INFOS PRATIQUES

L'APPLICATION « SAUR & MOI »

Du suivi de votre consommation à la gestion de vos factures, SAUR & Moi vous propose des services innovants et personnalisés pour vous accompagner au quotidien.

Accessible 24h/24, 7j/7, sécurisée, simple et évolutive, l'application SAUR & Moi vous permet de réaliser de nombreuses démarches en ligne où et quand vous le voulez : paiement, envoi de relevé, visualisation de consommation sur les 3 dernières années ...

Elle permet de vous tenir informer sur l'état du réseau en temps réel. Travaux, pannes, coupures ... tout est indiqué.



TRIBUNE LIBRE

CONTREXÉVILLE TOUJOURS PRÉSENT

L'INSEE vient d'actualiser ses données. 3389 contrexévillois en 2010, 3259 en 2015, 3019 en 2021. La population municipale chute toujours. Elle vieillit aussi. 564 habitants avaient moins de 15 ans en 2009, ils n'étaient plus que 447 en 2020 : 117 jeunes de moins ! Les plus de 60 ans augmentent, 872 en 2009, 1033 en 2020 : 161 de plus. Les 142 logements vacants en 2009 deviennent 212 en 2021. La population sous le seuil de pauvreté atteint maintenant 19 %.

Face à ce constat, que fait la municipalité ? Elle conteste ces données. Elle mélange population « municipale » et « totale » afin de gagner des habitants (la totale prend en compte ceux qui résident hors de la commune comme les étudiants). Enfin, elle minimise en se comparant aux communes voisines dans la même situation.

Pourtant, les tendances sont claires : la population diminue, vieillit et s'appauvrit. Ceci sur tout le territoire de la communauté de communes qui a perdu près de 1000 habitants depuis 2010 !

Nous aurions préféré que la municipalité utilise ces informations sur sa population dans ses prises de décision en matière de politique locale.

Si l'attractivité d'un territoire est lié à l'emploi, le cadre de vie compte aussi : vie associative et culturelle, animations, services de proximité, accessibilité, déplacements doux, propreté, espaces naturels... Une qualité de vie qui doit s'inscrire aussi à l'échelle d'un territoire. Aussi nous regrettons que la municipalité soit peu présente au niveau intercommunal...

Le maire a pris l'habitude de nous répondre dans son édito. Toutefois, nous aurions aimé que la majorité réagisse bien avant notre article...

Le 15 mars 2024

Thierry DANE, Pascal MILLOT, Arlette JAWORSKI, Jean-Marie HENRIOT, Alain HENRY.

Vous constatez une dégradation, un problème technique ... en ville ? Ayez le réflexe de le signaler.

Par téléphone au 03 29 08 09 35, sur la page Facebook de la commune : Contrexéville la ville, ou via le formulaire de contact du site internet : www.ville-contrexeville.fr.